



Sevrage tabagique

Rubrique : actualités - Date : lundi 15 avril 2002

Libération et le Parisien de samedi signalent que L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) a fait le point sur le Zyban

Sous le titre « appel à la prudence pour le Zyban » Libération relève sur 226 000 patients traités : 666 notifications d'effets indésirables (insomnies, angoisses, dépressions, vertiges, convulsions, réactions cutanées, hypertension) et huit décès parmi les quels, selon l'Afssaps, « dans deux cas la relation avec le zyban a été écartée », et dans quatre cas les personnes « victimes de mort subite ou inexpliquée » pouvaient présenter des « antécédents ou des facteurs de risque pouvant expliquer l'évolution fatale ». Le journal note que dans les deux derniers cas, rupture d'anévrisme chez un hypertendu et arrêt cardiaque chez un patient traité par antibiotiques l'agence admet que « le rôle du Zyban ne peut être exclu ». Précisant qu'elle ne souligne pas toutefois « d'effets indésirables inattendus nécessitant la prise de mesures complémentaires immédiates », le journal informe qu' elle invite cependant les médecins « à une extrême prudence lors des prescriptions ».

Le Parisien qui indique que ce« médicament star(&) suscite la méfiance des experts sanitaires » annonce qu'à l'échelon européen une procédure de réévaluation du médicament est engagée et qu'en France l'Afssaps indique poursuivre sa surveillance.